

<http://www.ayn.fr/spip.php?article1475>



Avant-Pays Solaire : Commande groupée de granulés

- Agenda 21 - Actions de l'Agenda 21 communal -



Date de mise en ligne : jeudi 26 février 2026

Date de parution : 15 mars 2026

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Information d'[Avant-Pays Solaire](#) [1]

Avant-Pays Solaire renouvelle le groupement de commandes de granulés pour l'hiver 2026/2027

Près de 1800 tonnes livrées pour l'hiver 2025/2026, avec ce groupement de commandes de la Basse-Isère à l'Avant-Pays Savoyard en passant par le Voironnais qui concerne 4 coopératives citoyennes (Wattisère, Buxia Energies, Grési21 et Avant-Pays Solaire), avec au final du granulé bois de qualité, livré à domicile pour un prix compétitif.

La proposition ci-dessous s'adresse donc directement à vous, sociétaire ou sympathisant d'Avant-Pays Solaire, ainsi qu'à vos voisins et connaissances pourvu qu'ils habitent sur une des 3 communautés de communes : CCLA, Val Guiers ou Yenne, ceci pour des raisons d'organisation.

Comme lors des années précédentes, nous vous proposons de recenser vos besoins en granulés.

Précisions sur l'organisation du groupage de commandes :

- Les demandes seront gérées localement par Avant-Pays Solaire.
- Nous souhaitons le retour de vos besoins **avant le 15 mars** mais cela ne vous engage pas à une commande définitive.
- Les responsables de ce groupement de commandes (Buxia Energies et Wattisère), recensent ensemble toutes les offres des fournisseurs avec 3 critères : Prix, Qualité et Environnement/proximité.
- Dès que les consultations seront terminées, fin mars, début avril, nous vous informerons du ou des fournisseurs présentant la ou les meilleures offres et les prix correspondants.
- Nous attirons votre attention sur le fait que vous avez toute liberté à tout moment de choisir un des fournisseurs identifiés ou tout autre fournisseur.
- Nous transmettons ensuite vos précommandes au(x) fournisseur(s) retenu(s).
- Le fournisseur prend ensuite le relais et vous contacte directement pour confirmer ou pas votre commande, valider le volume, et organiser votre livraison (avec petit ou gros camion). La commande finale a ainsi lieu directement entre le fournisseur et vous.
- Vous serez livrés durant le printemps ou le début de l'été 2026 et vous réglerez le fournisseur au moment de la livraison.

Nous attendons donc vos réponses **avant le 15 mars** en répondant au questionnaire en ligne :

<https://forms.gle/gQPcxz6EbMBqCm5g6>

N'hésitez pas à partager cette information autour de vous, nul besoin d'être bénévole ou sociétaire d'Avant-Pays Solaire pour en bénéficier !



[1] La Commune d'AYN est sociétaire d'[Avant-Pays Solaire](#) avec une prise de participation à hauteur de 5000 € qui répond à l'objectif 1.5. de l'[Agenda 21 communal](#) : « Favoriser l'émergence de projets collectifs ou individuels de production d'énergie renouvelable : centrale photovoltaïque, méthanisation, etc. »